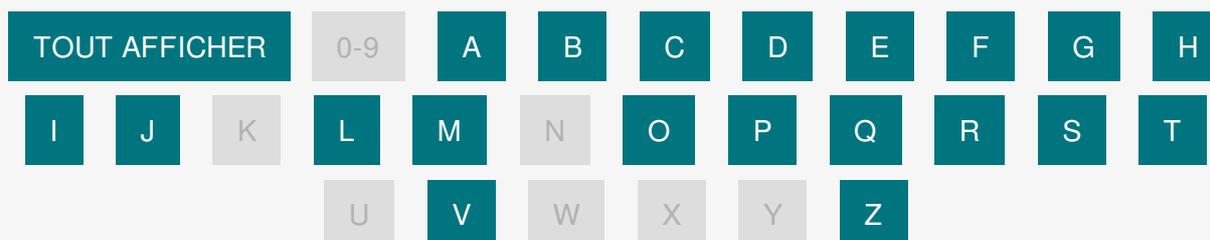


# Définitions et glossaire



## DÉFINITION

### **Captif (des transports en commun)**

C'est un terme qui désigne une personne qui ne dispose pas de mode de transport motorisé personnel.

---

## DÉFINITION

### **Centre ancien / centre urbain historique**

Zone centrale d'une commune comportant essentiellement des constructions anciennes, voire historiques.

---

## DÉFINITION

### **Chaîne de Déplacement**

Ensemble de déplacements effectués entre deux motifs.

---

## DÉFINITION

### **Charge**

Nombre de voyageurs en voiture (bus, wagon...).

---

**DÉFINITION**

**CLS (CLST)**

Il s'agit d'un contrat qui implique un accord de volonté entre deux ou plusieurs parties. Il en découle des droits et des obligations représentant la finalité du contrat : mettre en place des dispositifs visant à améliorer la sécurité dans un lieu donné. Ce lieu peut être une commune, une agglomération, des réseaux de transport.

---

**DÉFINITION**

**Conflits d'usage**

Dysfonctionnements les plus marquants d'un espace public identifiant les usages empêchés, contraints, interdits ou dégradés.

---

**DÉFINITION**

**Congestion de la voirie**

Ralentissements et embouteillages.

---

**DÉFINITION**

**Correspondance**

Action de faire correspondre les horaires de deux modes de transport pour permettre un transbordement des voyageurs qui minimise les temps d'attente.

---

**DÉFINITION**

**Covoiturage**

Le covoiturage consiste à partager son véhicule personnel avec d'autres usagers de la route pour effectuer tout ou partie d'un trajet en commun.

---

**DÉFINITION**

**CPTP**

Créé en 1991 à l'initiative du GART, le CPTP rassemble le GART, l'UTP et le STIF. Il est soutenu dans ses actions par des industriels et des partenaires institutionnels. Son objectif : mener des actions de communication afin de promouvoir l'image des transports publics. Le comité organise chaque année la Semaine du Transport Public.

---